



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 29441

Texte de la question

M. Yann Galut souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les difficultés que rencontrent les entreprises de confection. C'est notamment le cas de l'entreprise Weinberg, à Bourges, qui vient d'annoncer un plan social comportant 131 licenciements. Il lui demande donc quelles mesures concrètes le Gouvernement compte prendre pour soutenir cette industrie.

Texte de la réponse

Le groupe de prêt-à-porter féminin Weinberg fait face à de graves difficultés financières et a dû recourir à un plan de restructuration important qui atteint particulièrement l'unité de Bourges. Un plan de licenciements de 131 personnes (sur 230) avait été présenté par le nouveau président-directeur général en mars 1999. Il a été réduit à 118 licenciements suite à la mise en place de la réduction du temps de travail. Dès mars 1999, une cellule de reclassement a été mise en place jusqu'au 10 novembre 1999. A ce jour, 89 personnes y sont inscrites : 22 solutions de reclassement dans la région ont été trouvées (14 contrats à durée déterminée [CDD], 7 contrats à durée indéterminée [CDI], 1 solution indépendante). Les pouvoirs publics locaux suivent la situation avec attention pour que les meilleures solutions soient trouvées. Au niveau central, il appartient à la direction de l'entreprise, qui s'y est attachée, de rechercher les moyens nécessaires sur le plan financier.

Données clés

Auteur : [M. Yann Galut](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29441

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1999, page 2606

Réponse publiée le : 8 novembre 1999, page 6465